

PAYS DE NAY

Notre patrimoine rural et industriel mis en valeur
Soutien à la restauration du patrimoine rural et mise en place d'une signalétique pour le patrimoine industriel : deux premières actions pour faire redécouvrir la riche histoire du Pays de Nay. p 4

ÉCOLE DE MUSIQUE

De nouvelles ressources pour accueillir plus d'élèves
Soutenue dans son action par la Communauté de communes, l'École de musique du Pays de Nay veut aller crescendo. p 4

OFFICE DE TOURISME

Des outils pour faire connaître notre territoire
L'Office de tourisme accueille et renseigne les visiteurs. Mais, en même temps, il aide les professionnels à développer leur activité. p 5

HISTOIRE(S) DE CHEZ NOUS

Le petit train de Baburet symbole de la vallée de l'Ouzom p 6

DÉCOUVERTE

De Bénéjacq, les selles s'envolent vers Hong Kong
Son savoir-faire est réputé, au point que les selles de Pierre Cassou s'envolent jusqu'à Hong Kong et l'Australie. p 7

CARTE DE VISITE

Nay : le chef-lieu de canton qui veut continuer d'attirer p 8

Arbéost, Assat, Ferrières, Narcastet

Ces 4 communes veulent rejoindre le Pays de Nay



Crédit photos : Olivier Gangnebien

Appartenance au même bassin de vie, travail dans des structures communes, cohérence de projets partagés : elles ont tant de choses en commun avec le Pays de Nay, ces quatre communes. C'est donc en toute logique qu'elles viennent de solliciter leur rattachement à notre Communauté. Le Pays de Nay s'ouvre donc, au sud, sur la magnifique vallée de l'Ouzom (photo ci-dessus), et au nord vers ses portes d'entrée d'Assat et de Narcastet que symbolise bien, par exemple, le Pont d'Assat. À ce jour, la Commission départementale de coopération intercommunale du 64 a repoussé l'entrée des communes d'Assat et de Narcastet, initialement envisagée au 1^{er} janvier 2014. Mais la CCPN et ces communes souhaitent que ces adhésions aboutissent. p 3

POUR MUTUALISER LES MOYENS

Les syndicats d'eau et d'assainissement vont fusionner

Au 1^{er} janvier 2014, le Syndicat de l'eau fusionnera avec le Syndicat d'assainissement.
Objectif : une mise en commun des moyens pour des économies de fonctionnement et une meilleure gestion des réseaux. p 2

OUVERTURE LE 13 MAI 2013

transports64
à la demande
Le petit bus

2€
tarif adulte

Réservations du lundi au vendredi de 8h30 à 17h :
N° Vert 0 800 64 24 64
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Le transport pour tous en Pays de Nay

www.paysdenay.fr www.cg64.fr

Édito

ÉVOLUER ET S'ADAPTER



Ouverture de notre intercommunalité vers les communes d'Arbéost, Assat, Ferrières et Narcastet, fusion des syndicats d'eau et d'assainissement..., notre actualité est riche. Ces évolutions sont importantes. Et elles ne doivent rien au hasard. En effet, c'est là la concrétisation de notre réflexion lancée en 2008-2009 sur le devenir de notre territoire à 15 ans. Cette réflexion portait sur plusieurs interrogations : Quels projets ? Quels moyens ? Comment évoluer, comment s'adapter ?

C'est dans ce contexte que nous nous sommes inscrits dans deux dynamiques : le contrat communautaire de développement avec le Conseil général (qui portait sur quatre domaines : l'économie, l'habitat, la culture, la petite enfance) et le travail de réflexion autour du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) rural qui nous a donné l'occasion d'approfondir notre réflexion, dans un cadre partenarial associant notamment les territoires voisins.

Tout ceci a permis très concrètement de mettre en place de véritables outils de travail, avec la structuration de la Communauté de communes, la mutualisation du personnel et des regroupements dans des entités uniques. La fusion des syndicats des eaux au 1^{er} janvier 2013, précédée par celle des syndicats d'assainissement en 2012, aboutira, en 2014, à la création d'un seul syndicat d'eau et d'assainissement. C'est la dernière étape avant l'intégration à la Communauté de communes. Notre but, évidemment, est d'offrir le meilleur service possible.

L'actualité, c'est aussi la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), qui vise à rationaliser les périmètres des intercommunalités. Nous avons montré, dans ce domaine, que nous étions en avance pour nous fédérer, accueillir d'autres communes dans une même Communauté de destin et travailler avec d'autres Communautés de communes et syndicats voisins, notamment les SCoT du Grand Pau, d'Oloron et de Tarbes-Ossun-Lourdes, la Vallée d'Ossau, la commune de Saint-Pé-de-Bigorre...

Ces évolutions prennent du temps, demandent pédagogie et détermination, mais elles sont engagées et nous souhaitons qu'elles aillent à leur terme.

Bonne lecture à tous.

Cordialement vôtre,

Christian Petchot-Bacqué

Gros plan ■ Schéma départemental de coopération intercommunale

Arbéost, Assat, Ferrières et Narcastet
désirent intégrer la CCPN

Rationaliser la carte des intercommunalités, tel était l'objectif de la vaste consultation lancée par l'État à l'échelle départementale, en 2011, dans le cadre de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI). Les 4 communes ont délibéré ces derniers mois pour rejoindre la CCPN. Pour Assat et Narcastet, la CDCI a repoussé pour le moment l'échéance.

Ces rapprochements n'ont rien d'artificiel. La volonté d'Assat et de Narcastet, comme d'Arbéost et de Ferrières, s'explique par le souci de rejoindre une Communauté de communes dans une vraie cohérence géographique, de bassin de vie et de projets. C'est ce qu'expliquent, ci-dessous, Christian Petchot-Bacqué, Président de la Communauté de communes du Pays de Nay, et les quatre maires concernés.

CHRISTIAN PETCHOT-BACQUÉ, PRÉSIDENT DE LA CCPN
« Nous avons un avenir en commun »

QU'EST-CE QUI EXPLIQUE CE DÉBAT AUTOUR DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?
- En 2011, dans le cadre de la Loi qui prévoyait de rationaliser la carte des intercommunalités, le Préfet a lancé la consultation autour du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Les communautés et syndicats de communes devaient donner leur avis sur une nouvelle carte de l'intercommunalité dans le département. Les choses ont été ensuite présentées et débattues dans le cadre de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), présidée par le Préfet et chargée de mettre en place un schéma départemental de coopération intercommunale.

OÙ EN EST-ON DE CES RÉFLEXIONS ?
- Ça a pas mal évolué. Initialement, le projet de schéma ne prévoyait pas de modifier le périmètre de la Communauté de communes du Pays de Nay. Mais c'est la Communauté de communes du Pays de Nay elle-même qui a fait des propositions. Elle a estimé que des rapprochements pourraient être étudiés avec les communes voisines et limitrophes d'Assat et de Narcastet au nord, d'Arbéost et de Ferrières au sud, puisque ces 4 communes avaient manifesté

leur intention de se rapprocher du Pays de Nay.

POURQUOI UN TEL RAPPROCHEMENT AVEC CES QUATRE COMMUNES ?
- Par cohérence géographique et communauté de projets. Ce sont les communes d'Assat et Narcastet qui ont, en effet, estimé que leur avenir était davantage dans un territoire et une intercommunalité de proximité, comme celle du Pays de Nay. Les deux conseils municipaux ont voté le principe de cette adhésion fin 2012. Arbéost et Ferrières viennent de le faire à leur tour.

FINALEMENT, QUELLE EST LA POSITION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NAY AUTOUR DE CE SCHÉMA ET DE LA NOUVELLE CARTE DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?
- Nous n'avons pas varié. D'abord, nous disons qu'il faut respecter la volonté des territoires. Aux communes de dire vers qui elles veulent aller, comment elles se projettent, à l'avenir, dans leur intercommunalité. Ensuite, les choix et décisions doivent reposer sur une cohérence et un vrai partage du projet territorial et intercommunal.

LA CDCI VIENT DE DONNER UN AVIS DÉFAVORABLE À CE RAPPROCHEMENT POUR ASSAT ET NARCASTET...
- La Commission départementale de coopération intercommunale a voté contre l'arrivée, au 1^{er} janvier prochain, de ces communes au sein de notre Communauté de communes. Mais cela se fera. Car cela correspond à une volonté unanime, à la fois des communes et de notre Communauté. Les coopérations avec les 4 communes candidates à l'adhésion sont déjà étroites et continueront de se développer (SCoT, culture et patrimoine, tourisme, agriculture, desserte ferroviaire...). La CCPN va désormais finaliser le dossier d'étude financière et juridique de ces adhésions.

Ce qu'ils en disent

JEAN PIERRE FAUX, MAIRE DE NARCASTET
« UNE GRANDE CONTINUITÉ DE TERRITOIRE »

« Pourquoi ce choix ? Ne pas se prononcer c'était, obligatoirement, être rattaché à la Communauté d'agglomération de Pau. Vu notre petite taille, c'était la perte assurée de notre pouvoir de décision. Au contraire, demander l'adhésion à la CCPN c'était entrer dans une Communauté à taille humaine. Nous participons déjà, à titre consultatif, à différentes commissions et au bureau. Dans ce cadre-là, nous voyons bien que nous partageons les mêmes conceptions avec les autres élus. Il y a aussi des raisons logiques de se tourner vers la CCPN. Car il y a, d'abord, une très grande continuité géographique (même bassin-versant du gave de Pau) et historique. L'église Saint Ambroise, chez nous, marque le début de la voie ossaloise de Saint-Jacques-de-Compostelle qui se poursuit vers le sanctuaire de Piétat. Continuité industrielle aussi, avec un tissu économique et des emplois basés sur l'aéronautique, situés dans notre zone du Pont d'Assat à proximité d'Aeropolis. Évidemment, le refus de la CDCI nous déçoit. On ne respecte pas notre choix, alors qu'il a toujours été dit qu'on devait partir de la volonté des territoires, lors des recompositions de la carte intercommunale ».

PIERRE RODRIGUEZ, MAIRE D'ASSAT
« UNE COHÉRENCE SPATIALE ET TERRITORIALE »

« Dès 2008, bien avant le SDCI, nous avons manifesté notre volonté de quitter la Communauté de communes de Gave et Coteaux. Nous avons le choix entre la Communauté d'agglomération de Pau (CDA) et le Pays de Nay. Les premières démarches ont été entreprises pour rejoindre la CDA. Constatant que l'intégration d'Assat dans la CDA semblait en terme d'aménagements présenter des inconvénients supérieurs aux avantages (assainissement collectif, transports), nous nous sommes tout naturellement tournés vers le Pays de Nay qui s'est montré très réceptif. La décision unanime, du conseil municipal, d'intégrer la Communauté de communes du Pays de Nay, confirme combien sont nombreux les éléments en faveur de ce rapprochement : position géographique, similitude de nos territoires et de nos objectifs, confortés par la cohérence spatiale et territoriale avec la commune de Bordes en particulier. Nous constituons en effet avec Bordes, un véritable bassin de vie et un poumon économique grâce à la zone Clément ADER que nous partageons et aux 23 ha du pôle aéronautique situés sur Assat. En plus, nous travaillons dans des structures communes : gestion des rivières, irrigation, syndicats d'eau potable et d'assainissement. Bien sûr il y a de la déception, mais nous respectons la décision de la CDCI. Persuadés d'être dans le vrai, nous sommes toujours très déterminés à poursuivre notre démarche. Mais nous sommes positifs et volontaires, car nous allons travailler à la fois avec le Pays de Nay et continuer à siéger loyalement avec Gave et Coteaux. Permettez-moi d'ajouter tout de même, que repousser à 2015 un nouvel examen de notre demande, constitue une perte de temps importante, sachant que comme le prévoit le SDCI, Gave et Coteaux, sera amené à disparaître. Pourquoi attendre ?

MONIQUE MECH, MAIRE D'ARBÉOST ET JEAN MIRO, MAIRE DE FERRIÈRES
« NOTRE BASSIN DE VIE, C'EST LE PAYS DE NAY »

Administrativement rattachées aux Hautes-Pyrénées (elles le resteront), ces deux communes viennent de délibérer pour demander leur adhésion à la Communauté de communes du Pays de Nay. Pour une raison tout à fait simple, dictée par le terrain, comme le détaillent leurs maires respectifs. « Notre bassin de vie, c'est vraiment celui du Pays de Nay. Tous les services dont nous avons besoin y sont situés : médecins, dentistes, garages, écoles, collèges, lycées, pompiers... La collecte des ordures ménagères, et l'accès à la déchetterie d'Asson fonctionnent déjà par convention entre les Communautés de communes du Val d'Azun et du Pays de Nay ». « Économiquement, il en est de même, le bassin d'emploi des habitants se situant principalement dans la plaine de Nay » Historiquement, agriculteurs et éleveurs ont toujours amené leurs produits au marché de Nay. Sans oublier au siècle dernier, le charbon de bois qui descendait de Ferrières et l'activité minière et métallurgique de la vallée de l'Ouzom, tournée également vers Nay, sa plaine et au-delà. Drôle de découpage, tout de même. Le réseau téléphonique est rattaché à celui de l'Aquitaine avec l'indicatif « 59 » alors que le code postal est celui des Hautes-Pyrénées. Un coup d'œil sur la carte confirme cette bizarrerie administrative. Alors que Ferrières est frontalière avec Asson, elle fait partie, comme Arbéost, de la Communauté de communes du Val d'Azun (H.P.), de l'autre côté du col du Soulor. Véritable obstacle pour rejoindre les Hautes-Pyrénées, surtout en hiver. La demande des deux communes va suivre son cours : délibérations des autres communes du Val d'Azun, avis de la Commission départementale de la coopération intercommunale du 65, décision finale du Préfet.

ACTIONS ■ Pour redécouvrir la riche histoire du Pays de Nay

Le patrimoine rural et industriel va être mis en valeur

La mise en valeur d'un patrimoine n'est pas le signe d'un attachement suranné au passé. Au contraire! C'est un signe fort de l'identité d'un territoire, un moyen d'assurer son attractivité et même... susceptible d'entraîner des retombées touristiques.



Dans le quartier Cardère, cette cabane rurale, rénovée, sera mise à la disposition des randonneurs.

La Communauté de communes l'a bien compris. Cette mise en valeur du patrimoine est, en effet, l'une des cinq thématiques retenues pour ses actions et projets culturels. « Dans le cadre du contrat communautaire signé avec le Conseil général, les premières actions culturelles commencent à se concrétiser, après des mois d'études et de préparation » indique Marc Dufau, vice-président chargé de la culture. Parmi celles-ci : soutien à Nayart

la valorisation de la forge d'Arthez d'Asson. Deux autres séries d'actions viennent d'être lancées. Elles concernent la mise en valeur du patrimoine rural et industriel, avec la création d'un réseau impliquant les acteurs locaux et la mise en place d'une signalétique d'interprétation.

RESTAURATION DU PATRIMOINE RURAL À ANGAÏS ET ARROS/BOEIL-BEZING

Dans le cadre de la politique de soutien à la restauration du patrimoine rural, deux projets ont été retenus :

pour les arts contemporains (voir *Les infos* n° 20), et à Camp de base (valorisation des mines de Ferrières). « Nous venons d'apporter aussi notre soutien à l'École de musique du Pays de Nay ». (voir ci-dessous). Est également prévu un soutien à

- Création d'une passerelle sur un canal à Angaïs à partir de vieilles pierres du canal des coteaux (initiative communale). L'objectif est de rappeler la mémoire très vive autour du Lagoin et du canal dans ces villages.
 - Restauration d'une cabane rurale dans le quartier Cardère à Arros de Nay/Boeil-Bezing (le site est à la frontière entre les deux communes). Il s'agit d'une initiative privée avec mise en place d'un chantier participatif. L'objectif est de mettre à disposition la cabane pour les usagers du Plan Local de Randonnées.
 - S'adressant aux communes et aux particuliers, le règlement du programme d'aide à la restauration du patrimoine est accessible sur le site Internet de la CCPN.
- Contact :**
jl.gazzurelli@paysdenay.fr

PATRIMOINE INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE NAY. CRÉATION D'UN RÉSEAU
La première réunion du réseau patrimoine industriel s'est tenue le

12 décembre dernier. Elle a réuni tous les tenants de la tradition industrielle du Pays de Nay, dans toutes ses dimensions : entreprises, artisans, associations de recherches historiques, musées... La démarche répond à un double objectif. D'une part, répondre à l'essor du tourisme industriel sur le territoire et, d'autre part, mettre en lumière la riche vocation industrielle du Pays de Nay que chaque acteur actuel ou futur pourra revendiquer. Pour cela, des groupes de travail thématiques ont été constitués pour organiser des événements en commun, assurer la visibilité des membres du réseau et de leurs actions et accroître la connaissance historique de la tradition industrielle du Pays de Nay.

- Si vous possédez des témoignages ou archives de l'histoire industrielle du Pays de Nay et que vous souhaitez les partager, n'hésitez pas à entrer en contact avec le réseau.

Contact :
jl.gazzurelli@paysdenay.fr

LE POINT ■ Avec de nouvelles ressources

L'École de musique du Pays de Nay peut aller crescendo

«Rendre la musique accessible à tous»: l'objectif de Frédéric Vierne, président de l'association gérant l'École de musique du Pays de Nay, est clair. Preuve qu'il ne s'agit pas d'une simple formule: l'un des derniers inscrits est une élève de... 73 ans qui s'est mise à... la guitare électrique!



Outre l'enseignement, l'École veut faire émerger des échanges créatifs sur notre territoire.

Cet exemple, même s'il est un peu hors normes, illustre bien la double vocation de l'École de musique. D'une part, pérenniser et développer un enseignement pour les jeunes et les adultes, d'autre part sensibiliser à une culture musicale (passage dans les écoles, concerts, auditions, participation à des cérémonies comme celles du 8 mai, du 11 novembre...). À ces deux objectifs classiques, s'en ajoute un troisième qui constitue le socle de l'engagement de l'École : travailler en partenariat avec les autres

structures du Pays de Nay, qu'elles fassent de la musique ou toute autre activité (théâtre, danse...). Une manière de faire émerger des échanges créatifs car « la musique ce n'est pas seulement jouer dans son coin » précise Frédéric Vierne (notre photo) qui voit là un rôle logique d'animation, sur le territoire du Pays de Nay, pour l'École de musique. C'est d'ailleurs l'un des engagements de cette dernière, dans le cadre d'une convention signée avec la Communauté de communes. Elle bénéficie désormais d'un financement important (35 000 €) pour pouvoir justement assurer ses divers objectifs. Soutien financier apprécié pour alimenter un budget qui s'élève désormais à 90 000 € (les cotisations des élèves complétant la subvention). Avec une section investissement importante pour l'ouverture régulière de classes d'instruments. Autant dire que la gestion d'un tel budget nécessite beaucoup de rigueur, de travail et d'énergie de la part des bénévoles de l'École, soutenus, il faut le souligner, par l'ensemble des professeurs. L'appel est lancé : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour étoffer l'équipe.



- L'École accueille 138 élèves (ils n'étaient que 60 il y a quatre ans) dont 15 adultes qui se partagent entre 11 professeurs. Elle offre un éveil musical pour les plus petits, une initiation et une formation aux instruments, des cours de solfège, des cours particuliers. Il y a aussi un mini-orchestre directement lié à l'école et une classe de chorale.
- Parmi les dernières ouvertures de classes : la harpe, la trompette, la guitare électrique et la guitare basse. À signaler d'autres initiatives en projet, plus spécifiquement destinées aux adolescents : la MAO (musique assistée par ordinateur), la musique actuelle amplifiée et une classe d'aide à l'option « musique » au Bac.
- Les cours ont lieu à Coarrazze, dans un local dédié à l'enseignement de la musique, aménagé et mis à disposition par la Mairie. Il comprend des salles de solfège et de cours individuels.

TRANSPORT À LA DEMANDE « LE PETIT BUS » DÉMARRE LE 13 MAI

Le service de transport collectif à la demande de la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) entrera en service le 13 mai 2013 sur les 24 communes du territoire. Ce service sera ouvert à tous, adultes et enfants, personnes à mobilité réduite (PMR). Il fonctionnera du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17 h, sauf les mardis, samedis après-midi, dimanches et jours fériés. Les réservations seront à effectuer auprès de la centrale d'information et de réservation du Conseil

général, au plus tard la veille avant 17h

► N° Vert

0 800 64 24 64

(du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30, hors jours fériés). La prise en charge des usagers sera effectuée au niveau de certains points d'arrêts de bus des lignes régulières et scolaires, ainsi que dans quelques lieux-dits. Les plus de 75 ans et les PMR seront pris en charge à domicile. Les points de destination (13 au total) ont été répartis

sur les communes de Nay, Coarraze, Bénéjacq, Mirepeix, Bordes et Arros de Nay (marché du jeudi matin). Les plus de 75 ans et les PMR seront déposés au plus près de leur destination dans les communes desservies. Le tarif de transport sera de 2 euros l'aller, 4 euros l'aller-retour, gratuit pour les enfants accompagnés jusqu'à 10 ans (autorisation parentale pour les 11-17 ans). **Contact :** contact@paysdenay.fr Plus de renseignements : www.paysdenay.fr

ACTIONS ■ Labels, système de réservation, partenariats

L'Office de Tourisme forge des outils de développement

Porte d'entrée sur le territoire, l'Office de tourisme accueille et renseigne les visiteurs. Mais pas seulement! Il est également acteur et partenaire du développement local. Illustration de ce travail de fond, moins connu mais indispensable, avec la revue de quelques dossiers en cours: labels, réservation, formation, coordination.



LAUREEN MONTAGNE, DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME, FAIT LE POINT.

QUELS SONT LES CHANTIERS ACTUELS DE L'OFFICE DE TOURISME ?

- Ils sont nombreux, avec un dénominateur commun : être utile et concret. Nous travaillons en permanence sur les mêmes objectifs : accompagner les professionnels dans leurs démarches pour développer leur activité et générer des retombées.

QUELQUES EXEMPLES DE CES ACTIONS ?

- J'en citerai trois parmi tant d'autres. D'abord un travail sur les labels, comme Nature 64, qui consiste, pour les hébergements signataires, à proposer certains services et équipements à leurs clients venus faire de la randonnée, du cheval, du vélo, ou pêcher. Avec le label Marques de Pays, les circuits courts sont favorisés, les restaurants et bars engagés dans cette démarche mettant en avant les produits locaux. En direct ou en partenariat avec le Département et la Région, nous proposons également aux professionnels du tourisme des sorties découvertes de l'offre locale, des ateliers e-tourisme, de la formation continue (programme en préparation pour 2014).

ET POUR LES TOURISTES ?

- Pour les particuliers, nous développons une démarche de conseil personnalisé. Pour les groupes, nous poursuivons nos actions de démarchage. En 2012, nous avons organisé 20 journées sur le territoire pour les clubs et agences de voyages ; c'est encourageant pour une première année !

UN POINT FORT DE TOUT TERRITOIRE, C'EST SON HÉBERGEMENT

- C'est vrai ! Nous accompagnons les hébergeurs à différents niveaux, tant dans leurs démarches pour obtenir un nouveau classement (en *), en tenant quotidiennement une liste des hébergements disponibles pour les visiteurs, ou encore en proposant un système de réservation (Résinsoft), qui permet aux hébergeurs de vendre directement des séjours via Internet.

UNE CONVENTION TOURISME VA ÊTRE SIGNÉE PROCHAINEMENT

- Une convention a été travaillée avec la Région, le Département et le Syndicat Mixte du Grand Pau, dégageant les axes prioritaires pour un développement commun. Signée en 2013, cette convention ouvrira droit à des cofinancements sur des projets structurants. On pose également là les bases d'un travail partenarial avec Pau, pour développer des offres touristiques communes.

ENFIN, ON S'ACHEMINE VERS UNE COORDINATION DES MANIFESTATIONS

- C'est en cours, mais c'est un travail sur la durée. L'idée première est de centraliser à l'Office de Tourisme un calendrier commun des manifestations, pour éviter des chevauchements de dates, mais aussi de servir d'intermédiaire pour rationaliser les moyens ou pour réaliser des achats groupés.

GUY CHABROUT

« UN LEVIER DE L'ÉCONOMIE LOCALE »

En tant que Président de l'Office de Tourisme communautaire, je ne peux que me réjouir des perspectives qu'offre cette convention avec la Région, le Département, et le Syndicat Mixte du Grand Pau. C'est l'aboutissement de démarches pour lesquelles les élus du Pays de Nay se sont largement mobilisés. Nous avons la volonté d'asseoir le développement touristique comme levier de l'économie locale. Après la définition, en 2010, d'une stratégie, on peut dire qu'aujourd'hui la structuration touristique du territoire est en cours. Nul doute qu'à terme cette convention nous aidera à atteindre la maturité dans le domaine du tourisme !

UNE NOUVELLE OFFRE DE RANDONNÉES NON MOTORISÉES

En perspective pour 2013 et 2014 : une nouvelle offre de randonnées non motorisées, enrichie du passage de la vélo-route, et ponctuée de découvertes du patrimoine bâti local. L'offre Rando reprendra en large partie les sentiers de promenades et randonnées actuels, mais indiquera plus clairement, selon la configuration des itinéraires, le type de randonnées auxquelles elle s'adresse : VTT, rando pédestre, rando en montagne, rando équestre, VTC, etc. Ce qui permettra également de s'adresser à des publics nouveaux, en développant des séjours spécifiques autour de ces offres.

DÉCHETS

CALENDRIER DE COLLECTE 2013
Le nouveau calendrier de collecte est disponible. Vous pouvez venir le récupérer dans les locaux de votre mairie ou directement au siège de la Communauté de communes du Pays de Nay à Bénéjacq.
Il est également téléchargeable sur le site internet de la CCPN.

L'OPÉRATION COMPOSTAGE CONTINUE EN 2013
Des composteurs seront bientôt disponibles à la

CCPN.
Vous pouvez les réserver dès à présent au 05 59 61 11 82.
• 320 L (76*76*H 85) à 15 €
• 620 L (diamètre 115 *H 82) à 20 €
Des journées d'information et de distribution seront programmées très prochainement.

UN NOUVEAU SERVICE DE LOCATION ET DE LAVAGE DES Gobelets Réutilisables
Depuis janvier 2013, un service de location et de lavage des gobelets réutilisables est en place sur la CCPN.

L'initiative s'appuie sur un partenariat entre le SMTD qui fournit les gobelets et l'association d'insertion par le travail « Croix Rouge insertion Béarn solidarité » qui gère le stockage, le nettoyage et la livraison.
La mise en place des gobelets permet en priorité de réduire les déchets et les coûts de nettoyage. Pour plus d'informations sur les conditions techniques et financières de cette opération, **contactez** la CCPN au 05 59 61 11 82 ou directement la Croix Rouge Insertion Béarn Solidarité au 05 59 84 21 80 ou par mail : bearn.solidarite@wanadoo.fr

HISTOIRE(S) DE CHEZ NOUS ▪ Il venait des mines de Ferrières

Le petit train de Baburet symbole, pendant 30 ans, de l'activité de la vallée de l'Ouzom

Avec sa cheminée à capuchon, ses ponts et ses viaducs sur le gave et l'Ouzom, il avait un petit air du Far-West. Pendant 30 ans, le petit train de Baburet a rythmé la vie des villages traversés, en allant de la mine de Ferrières dans les Hautes-Pyrénées jusqu'à la gare de Coarraze-Nay pour déverser le minerai de fer.



Comme un petit air de Far-West... en Béarn



Dominique Fournier tenant un «massé» (bloc de fer)

« Mais aborder l'histoire de ce petit train, c'est évoquer l'histoire du Béarn et le rôle stratégique et économique de cette vallée de l'Ouzom autour de ce minerai » précise Dominique Fournier, Président de l'association « Fer et savoir faire » (voir encadré). Rôle stratégique, repéré à la fois par le baron de Dietrich envoyé par Louis XVI et au moment de la Révolution en raison du besoin des armées. Plus près de nous, la plus grande partie de ce minerai fut expédiée aux forges de l'Adour créées en 1881 au Boucau. Une faible quantité fut utilisée par les usines Laprade d'Arudy pour l'élaboration d'aciers spéciaux.

PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES
« Le rôle économique apparaîtrait, tout naturellement, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Autour de la mine se sont greffées différentes activités en profitant d'un environnement naturel favorable : l'eau du gave et de l'Ouzom, le bois des très nombreuses forêts, utilisé à la fois pour la forge (un hectare de forêt est nécessaire pour produire une tonne de fer) et le boisage des galeries de la mine ».

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les forges au XVIII^e et XIX^e siècles faisaient vivre 600 personnes, avec l'apport de spécialistes venus du pays basque espagnol et de Catalans. Les charbonniers (ils étaient encore 150 au XIX^e siècle à Arthez d'Asson, à proximité de la forge qui vient d'être récemment dégagée) produisaient le charbon de bois nécessaire aux forges. Il était transporté à dos d'homme (22 à 30 kg selon le bois utilisé). Ce charbon pouvait venir de très loin : de Gourette, par exemple, à cinq heures de marche ! Enfin, les « martinets », ces ateliers qui utilisent les produits de la forge pour fabriquer des faux, des outils agricoles, de la quincaillerie, étaient nombreux. Elles étaient situées à Asson, Capbis, Igon, Nay, Arthez d'Asson. « À son échelle, la vallée de l'Ouzom constituait à l'époque un véritable petit bassin industriel dont il reste, encore aujourd'hui un héritage mécanique et métallurgique ».

UNE VOIE DE 22, 5 KM
À l'origine de tout cela : la mine de Baburet. Elle ne commença à être vraiment exploitée industriellement qu'à partir de 1923, avec une quarantaine d'ouvriers qui extrayaient de 1 800 à 4 000 tonnes de minerai par an. Ce minerai fut d'abord transporté par camions jusqu'à la gare de Coarraze. Puis ils furent remplacés par le petit train qui fonctionna dès 1930.

Mais la ligne, peut-être à cause des travaux menés à grande allure, en deux ans, par des centaines d'ouvriers sur 22,5 km de long, était fragile. Et, en tout cas, insuffisante pour assurer de manière continue le trafic de train transportant 80 à 100 tonnes de minerai. D'où des déraillements nombreux et la nécessité d'employer une quinzaine d'ouvriers en permanence pour la maintenance. L'exploitation fut définitivement fermée en 1962 et les installations ferroviaires démantelées. Pourtant, malgré ses imperfections, le petit train de Baburet fut longtemps un repère familier dans la plaine. Les plus anciens du lycée de Nay se souviennent que son sifflet, quand il passait derrière le cimetière, correspondait à la fin des cours. Inutile de dire qu'il était attendu avec impatience !

FER ET SAVOIR-FAIRE
L'association « Fer et savoir-faire » (siège à la mairie d'Arthez d'Asson) a pour but « de rechercher, mettre en valeur et faire connaître les sites miniers métallurgiques et le savoir-faire de la région de la vallée de l'Ouzom ».
Elle organise, les 20 et 21 juillet, une exposition à Asson, Arthez d'Asson, Ferrières.

PETITE ENFANCE

La CCPN et son service Petite Enfance proposent aux familles du territoire des spectacles adaptés aux très jeunes enfants (6 mois à 3 ans). Cette année, les multi-accueils s'associent au partenariat déjà instauré entre le Relais des Deux Gaves et la Maison Carrée. C'est dans le cadre du Festival du conte, proposé par



la Mairie de Nay, que les tout-petits, accompagnés de papa ou maman sont invités à la Maison Carrée : mercredi 19 juin 2013. Avec la Conteuse-Danseuse Nathalie Le Boucher « Brunette et les 3 ours » 2 séances seront proposées, matin et après midi.



DÉCOUVERTE ▀ Elles sont fabriquées à Bénéjacq

Les selles de Pierre Cassou partent jusqu'à Hong Kong et l'Australie

Le geste est précis, l'œil attentif. À Bénéjacq, dans son atelier, Pierre Cassou découpe, dans une grande pièce de cuir, les éléments de ce qui fait sa renommée: une selle sur mesure. Elle harnachera un cheval sur les pistes françaises. Ou partira en Italie, en Australie et même à Hong Kong! Avec à chaque fois, sur le côté de la selle, le petit logo surpiqué de l'atelier Cassou qui authentifiera l'origine de ce bel objet.



Un savoir-faire apprécié au-delà des frontières

À quoi est due une telle reconnaissance mondiale de la sellerie béarnaise Cassou ? Sans doute d'abord à son expérience d'artisan, fièrement revendiquée. Expérience qui s'applique à des selles toujours fabriquées sur mesure, et à la main, selon les désirs du client « en fonction du poids, ou des couleurs désirées » Deuxième élément de notoriété : le choix d'une matière noble. Ici pas d'utilisation de plastique ou de matière synthétique. Que du cuir ! Le meilleur qu'on puisse trouver, qu'il vienne d'Italie ou des meilleures tanneries françaises. Enfin s'y ajoute une longue pratique familiale qui remonte à l'arrière-arrière-grand-père. Celui-ci, parti

en Argentine dans les années 1830, y apprit le métier de bourrelier-sellier qu'il transmit à son fils à son retour. Qui à son tour... Depuis, ce savoir-faire et cette passion n'ont pas quitté la famille. Aujourd'hui Pierre Cassou et sa sœur Isabelle (diplômée d'une école de maroquinerie) continuent, donc, cette tradition familiale depuis plus de 150 ans.

LA NOTORIÉTÉ
Pierre Cassou a la fierté modeste. Il concède que le secret de cette notoriété, dans ce monde plutôt fermé des courses ou de l'équitation, repose, sur le bouche-à-oreille de ses clients ainsi... que sur la consultation de son site Internet, qui permet aux cavaliers de visionner sa production.
« Ce que l'on apprécie chez nous ? Évidemment la qualité et le respect des désirs des clients. Mais aussi notre disponibilité et notre capacité à répondre vite, par exemple, aux demandes de réparation ».
Notamment lors du meeting de Pau. « Comme nous sommes quasiment les seuls à intervenir dans ce domaine, il faut être là quand ils ont besoin ». Finalement, y a-t-il une qualité qui, chez un sellier, résume toutes les autres ? « Oui, aimer le cheval » dit-il en souriant.

20 HEURES POUR UNE SELLE
Une selle est le résultat d'une série d'opérations complexes qui durent une vingtaine d'heures : découpe du cuir, préparation (teinture), assemblage, coutures. La sellerie Cassou travaille sur des commandes personnelles : harnachements et selles spécifiques. En fonction du poids imposé à un jockey, le poids d'une selle de course varie de 300 g à 7 à 8 kg. Dans son atelier et son magasin paloïs (à proximité de l'hippodrome), la sellerie Cassou fabrique, répare et commercialise tout ce qui est nécessaire à un cavalier.
www.sellerie-cassou.fr

BIENVENUE À MAYLIS LATERRADE

Coordinatrice du Réseau de Lecture publique Maylis Laterrade vient de rejoindre la Communauté de communes du Pays de Nay, le 1^{er} février 2013, afin de prendre en charge la mise en place et l'animation du réseau de lecture publique du territoire. Bibliothécaire territoriale, âgée de 35 ans, Maylis Laterrade était précédemment en poste à la Maison de l'Emploi d'Orthez. Dès aujourd'hui, elle mène un travail en amont, afin de préparer au mieux la mise en réseau. La mutualisation des moyens et la solidarité entre bibliothèques permettront d'enrichir l'offre documentaire par la constitution d'un fonds commun, de faciliter l'accès aux documents par l'informatisation commune des bibliothèques, de développer l'accès au multimédia et d'offrir un programme d'action culturelle. La coordinatrice sera l'interlocutrice de terrain pour les équipes de salariés et de bénévoles : soutien technique et formation, partage des outils, réunions de travail régulières, mise en place d'un programme d'animation... Les différentes actions autour du livre et de la lecture à venir vont ainsi permettre de construire une identité au réseau du Pays de Nay et d'offrir un service de proximité au public avec la valorisation de chaque bibliothèque.



AGENDA

- AVRIL**
- 20 et 21** : Quilles de neuf (Finales des Coupes et Grand Prix) à Beuste het » à la Maison Carrée à Nay
 - 20** : 16^e Rallye du Béarn - course automobile à Nay
 - 20** : Chœurs en Bastides à Mifaget
 - 27** : tournoi Cadets Cancé à Nay
 - Jusqu'au 11 mai** : exposition « Que l'ey



Concert de piano à la Minoterie

- 03** : Concert de piano à la Minoterie à Nay
- 12** : Quilles de six à Angaïs
- Du 18 au 20** : 5^e édition de Festiv'Arts à Arros de Nay et cinéma dans le cadre de Festiv'Arts
- 25** : Festi'maitisse à Boeil-Bezing

- JUIN**
- 1^{er}** : Las Passeyades - course en équipes multisports à Asson
 - 1^{er}** : Concert Ensemble Orchestral de Pau à l'église St-Vincent à Nay
 - 6** : Course l'Immortelle à Bruges
 - 15 et 16** : Journées du Patrimoine de Pays
 - 29** : Festibandas à Baudreix
- Contact** : www.tourisme-bearn-paysdenay.com

Crédits photos : Nayart

Nay Le chef-lieu de canton veut continuer d’attirer

Voilà un chef-lieu de deux cantons qui ne veut pas se contenter de regarder son riche passé historique et industriel. Nay continue de s’affirmer comme une ville-centre. En abritant nombre de services pour l’ensemble du territoire de la Communauté, mais aussi en aspirant à remplir une autre vocation. Celle de devenir davantage un lieu de culture et d’échanges, un point central autour de quelques structures comme une salle polyvalente ou une salle de cinéma.

Bastide créée en 1302, Nay compte à l’époque 13 maisons. Au cours de son histoire, la cité a connu plusieurs épisodes mouvementés : un incendie qui la consume entièrement en 1543, les guerres de religion, la Révolution... Déjà, la cité s’affirme comme une place commerciale qui compte quantité de tisserands et de marchands drapiers. Au XIX^e siècle, la cité est d’ailleurs appelée « le petit Manchester », en raison de ses filatures et de son activité lainière. S’y ajoute l’industrie du meuble. Question architecture, une originalité : la construction du pont actuel conçu, en 1869, pour être dans l’alignement de l’Hôtel de ville. Coté célébrité, on se souvient des frères Cazenave, rugbymen, des cyclistes Victor Fontan (dont le fils, Francis, fut un des pionniers de la chirurgie cardiaque pour enfants), et Mastrotto, surnommé « le taureau de Nay » pour la puissance de son coup de pédale. Voilà pour le Livre d’or. ÊTRE ATTRACTIF. Mais aujourd’hui, sans le renier, Nay ne s’attarde pas sur ce passé. La ville concentre son énergie pour relever un défi important : continuer à être le chef-lieu attractif pour tout le territoire. La municipalité a pris les moyens pour relever ce défi. D’abord, à la mairie, en se dotant d’outils pour assurer ce rôle : recrutements et professionnalisation des personnels (ce qui permet d’assurer la quasi-totalité de l’entretien municipal), mise aux normes de la mairie et de nombreux bâtiments, équipements publics (réfection du gymnase, création d’une piste de skate), extension de la gendarmerie. Ensuite, en réfléchissant à développer des projets structurants, destinés à venir conforter son développement.

DES PROJETS STRUCTURANTS. Nayais d’origine, Christian Cancé, est le président du Groupe Cancé (charpente métallique-métallerie-menuiserie aluminium) qu’on ne présente plus. Implanté dans la ville depuis plus de 50 ans, il totalise une dizaine de sites en France, a créé une usine au Portugal, est présent dans les DOM-TOM, emploie 600 salariés et réalise 131 M€ de chiffre d’affaires. Comment Christian Cancé voit-il l’évolution de sa ville à laquelle il reste viscéralement attaché ? S’il s’agace de la voie rapide (de laquelle, au demeurant, Nay se trouve éloignée), « devenue désormais une voie lente à certaines heures, pénalisant particuliers et entreprises », c’est pour, tout de suite, oublier ce point noir. Et proposer une dynamique pour éviter à la cité de perdre son leadership, en devenant une simple ville-dortoir. « On n’en est pas là. Mais Nay doit absolument renforcer sa position de point central du Pays de Nay. En s’appuyant, pour commencer, sur le rayonnement de deux lieux importants : le Centre d’art à la Minoterie et la Maison carrée ». Mais ce n’est pas suffisant ! « Il faut compléter ce rayonnement culturel par des équipements publics attirant une population plus large pour des spectacles, des fêtes, des expositions... ». Souhait entendu : plusieurs projets structurants sont dans les cartons de la municipalité.



Au bord du gave, la cité s’affirme comme une ville-centre

Outre le regroupement fonctionnel, en un seul lieu, des écoles maternelles et élémentaires, les élus ont une priorité : la construction d’une indispensable salle polyvalente. Ils voudraient bien aller plus loin, dans le cadre de la Communauté de communes, avec l’ouverture d’un cinéma et d’un musée du patrimoine industriel. DES ATOUTS. Signes évidents de la réelle attractivité de Nay : la création de 130 appartements en trois ans et l’arrivée de jeunes couples et de seniors désireux de profiter des services de proximité (l’enseignement qui regroupe 2200 élèves, la santé, la diversité des commerces...). Est aussi plébiscitée la taille humaine de la cité qu’illustre bien la fréquentation du marché (créé par Gaston Phébus !) du mardi et du samedi. Avec les Halles, c’est un point de rencontre toujours aussi fréquenté. Autre preuve de cette attractivité naturelle : à côté d’une population qui se renouvelle régulièrement, les 70 associations (humanitaires, sportives, culturelles) drainent, tout naturellement, des adhérents venus des autres communes du Pays de Nay. Quand on vous dit qu’il y a des atouts dans cette ville-là !

NAY
HABITANTS 3 596
SUPERFICIE : 527 ha
Patrimoine classé : Maison Carrée et Église Saint Vincent



MAIRE
Guy Chabrouit élu en 2008 (25 ans de mandat électoral)

PROJETS RÉALISÉS
- mise aux normes : Halles-Mairie, écoles, Église, et autres bâtiments communaux
- rénovation complète du Gymnase
- Skate parc
- extension de la Gendarmerie
- mise aux normes eaux usées et pluviales
- réfection voirie et sécurisation circulation (ronds points et trottoirs)
- accompagnement fort de projets urbains d’habitat (plus de 130 logements)
- finalisation du PLU
- nouveau site Internet
www.villedenay.fr

PROJETS EN COURS :
- parking 30 places au bas de la côte Saint Martin
- route reliant le Centre Multi Services au parking du Collège Henri IV
- réfection voirie et trottoirs
- agrandissement du Cimetière
- réalisation d’un PCS (plan communal de sauvegarde)
- réalisation de l’étude sur l’accessibilité
- réfection du court de tennis découvert
- étude en vue du classement « patrimoine industriel » usine Berchon

PROJETS À RÉALISER
Au vu de la situation d’endettement de la commune, les gros projets structurants :
- aménagement aile droite de la Mairie,
- maison des Associations,
- salle Polyvalente,
- aménagement du centre-Ville
- et création d’un groupe scolaire) sont reportés sur les années suivantes.

ACTIVITÉS JEUNES

POUR LES 11/17 ANS EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE

Le Passeport « Passeport 5 Activités » pour les 11/17 ans est maintenant proposé pendant toutes les périodes de vacances scolaires, soit 8 semaines de Passeport dans l’année :
- Vacances d’hiver : 1 semaine
- Vacances de printemps : 1 semaine
- Vacances d’Été : 5 semaines
- Vacances d’automne : 1 semaine
- Un grand choix d’activités sportives, culturelles

et de plein air : Rafting, Canoë-Kayak, Spéléologie, VTT, Escalade, Ludothèque, Jeux à la piscine, Accrobranches, Randonnée équestre, animations multimédias, Baignade à la Base de Loisirs de Baudreix – Laser-quest, percussions, découverte du cirque, ski, sortie raquettes, Ludothèque...
•Accueil en ½ journée et journée
Contact : Association Évasion Pyrénéenne 14, Rue des Pyrénées - Baudreix - 05 59 61 40 44 -
Camps de vacances pour les 10/13 ans et pour les 14/17 ans en juillet
Du 15 au 26 juillet : découverte et activités à

Ploumilliau dans les Côtes d’Armor en Bretagne
Association Les Gais Montagnards - Asson - renseignements et inscriptions au 05 59 71 96 55 ou 06 11 55 09 95
Aides pour les Formations BAFA et BAFD
Animation et direction des centres de vacances et de loisirs
La Communauté de communes accompagne les jeunes du territoire qui s’engagent dans les formations BAFA et BAFD.
Renseignements sur les conditions et montant des aides : Service Culture Jeunesse et Sports
b.couradeslepenec@paysdenay.fr